

AVIS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SUR LA PROPOSITION DE NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR

Comme indiqué dans la convocation, le conseil d'administration propose à l'assemblée générale du 10 mai 2023 d'approuver le mandat d'administrateur exécutif de Monsieur Nicolas-Louis Pinon.

Le présent avis, établi conformément à la Recommandation 4.11 des X Principes de gouvernance d'entreprise de la Bourse de Luxembourg (4^e édition), contient les informations utiles pour étayer cette proposition.

1. Terme proposé

Le conseil d'administration propose d'approuver le mandat de M. Nicolas-Louis Pinon pour une durée de six ans, expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2029.

2. Qualifications professionnelles du candidat et liste de ses fonctions et mandats

Activité principale : Directeur financier du groupe Brederode

Nicolas-Louis Pinon est diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce de Reims (Master), Expert-Comptable et CIA. Dans le passé, il a exercé plusieurs fonctions dans le secteur des services financiers: Audit Junior à Manager chez Deloitte Luxembourg, Responsable de l'audit interne du groupe Alter Domus, Responsable de l'audit interne Europe d'Interactive Brokers, puis Managing Director d'Interactive Brokers Luxembourg et Chief Risk Officer d'Interactive Brokers UK.

Mandats dans des sociétés cotées (autres que Brederode) : néant.

Autres mandats : néant.

3. Critères d'indépendance

Non applicable.

4. Avis du Conseil d'Administration

A l'unanimité, le Conseil d'Administration recommande à l'Assemblée Générale l'approbation du mandat d'Administrateur exécutif de M. Nicolas-Louis Pinon.

Signé le Conseil d'Administration



AVIS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SUR LA PROPOSITION DE NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR

Comme indiqué dans la convocation, le conseil d'administration propose à l'assemblée générale du 10 mai 2023 de renouveler le mandat d'administrateur indépendant de Monsieur Bruno Colmant.

Le présent avis, établi conformément à la Recommandation 4.11 des X Principes de gouvernance d'entreprise de la Bourse de Luxembourg (4^e édition), contient les informations utiles pour étayer cette proposition.

1. Terme proposé

Le conseil d'administration propose de renouveler le mandat de M. Bruno Colmant pour une durée de trois ans, expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2026.

2. Qualifications professionnelles du candidat et liste de ses fonctions et mandats

Activité principale : Directeur chez Roland Berger

Bruno Colmant est Ingénieur commercial (Solvay Business School); Master in fiscal law (ESSF) and of Business Administration (Purdue University); PhD in applied economic sciences (Solvay Business School), CFA, FRM, etc. Dans le passé, Bruno Colmant a exercé plusieurs hautes fonctions dans le secteur des services financiers: CEO et Head of Private Banking de Degroof Petercam, CEO de ING Luxembourg, CFO d'ING Belgique, chef de cabinet du ministre des finances de Belgique, CEO d'Euronext Brussels, membre du comité de direction du New York Stock Exchange et co-CEO d'Ageas. Il est aussi membre de l'Académie Royale de Belgique; il enseigne dans plusieurs universités belges et luxembourgeoise et est l'auteur de nombreux ouvrages économiques et fiscaux.

M. Bruno Colmant a été administrateur indépendant de Brederode (Belgique) entre mai 2010 et mai 2014 et est administrateur indépendant de Brederode (Luxembourg) depuis mai 2014.

Mandats dans des sociétés cotées (autres que Brederode) : néant.

Autres mandats : Administrateur de Icare, de l'Hôpital universitaire de Bruxelles, de Newtree Impact, de Roland Berger et d'Unibra

3. Critères d'indépendance

M. Colmant est Directeur au sein du cabinet de consultance Roland Berger. Jusqu'en mai 2022, il était Administrateur de la banque Degroof Petercam, avec laquelle Brederode entretient des relations contractuelles. Degroof Petercam ne fait toutefois pas partie des banquiers principaux qui conservent les avoirs et gèrent les opérations du groupe. Par ailleurs, M. Colmant n'intervient en aucune manière dans la gestion de dossiers de clients, en particulier pas s'agissant de Brederode. Ainsi, la banque Degroof Petercam n'entretient avec Brederode aucune relation d'affaires importante au sens de la Charte de gouvernance, et le mandat d'Administrateur, désormais terminé, de M. Colmant au sein de cette banque n'empêche pas qu'il soit considéré comme un Administrateur indépendant de Brederode.

M. Bruno Colmant est administrateur indépendant de Brederode depuis plus de 12 ans, si l'on tient compte de la période pendant laquelle il était Administrateur indépendant de la société belge Brederode, aujourd'hui dissoute. Si l'on ne considère que de la présente société luxembourgeoise Brederode, la durée maximale de 12 ans sera atteinte avant la fin du mandat d'Administrateur actuellement proposé. Le Conseil d'Administration estime que ces circonstances ne sont pas de nature à priver M. Bruno Colmant de la qualité d'administrateur indépendant. Sa présence dans les organes de la société au cours des

dernières années n'a pas créé une telle proximité avec les autres administrateurs ni avec l'actionnaire de contrôle qu'elle réduirait son indépendance. Lors des réunions du Conseil d'Administration et du Comité d'Audit, de Gouvernance et des Risques, M. Colmant fait toujours preuve d'une très grande indépendance d'esprit et adopte une attitude critique vis-à-vis des autres Administrateurs et du management. De l'avis du Conseil d'Administration, rien ne permet de penser que cette indépendance de jugement viendrait à être amoindrie au cours du mandat proposé.

M. Bruno Colmant remplit les autres critères d'indépendance fixés dans la Charte de gouvernance.

4. Avis du Conseil d'Administration

A l'unanimité, le Conseil d'Administration recommande à l'Assemblée Générale le renouvellement du mandat d'Administrateur indépendant de M. Bruno Colmant.

Signé le Conseil d'Administration